

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Le dernier voyage de Raphaël Mamiaka

AN  
Libreville/Gabon

**D**ÉCÉDÉ le 19 novembre 2019 à Libreville des suites d'une maladie, le général Raphaël Mamiaka a été inhumé le 30 novembre à sa résidence familiale du "Mont de Sages" à Booué dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Comme il fallait s'y attendre, les populations venues de toutes les contrées de cette partie du nord-est du Gabon, ont fait le déplacement du chef-lieu du département de La Lopé pour rendre un ultime hommage à celui qu'on appelait affectueusement "Mami". Honneurs militaires, tour de ville, messe, corps présent en l'église Saint-François-d'Assise-de la localité, suivie de l'exposition de la dépouille au domicile familial. Telles sont les différentes articulations qui ont ponctué cet évènement douloureux. Auquel ont répondu présents le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, les anciens ministres Ernest Mpouho Epigat (Habitat), Rigobert Ikambouyat Ndeka (Communication), le général Hubert Nganga, représentant le commandement en chef de la gendarmerie nationale, et plusieurs autres dignitaires de la République.

Dans son oraison funèbre, Mgr Jean-Vincent Ondong-Eyene, évêque du Diocèse d'Oyem, a dit que "c'est Dieu qui donne la vie et c'est lui qui la retire". Il a par ailleurs prôné, dans son homélie l'unité et la charité entre les membres de la famille, selon les recommandations divines. C'est en cela qu'il a "exhorté Dieu le Tout-Puissant d'accueillir son fils Raphaël Mamiaka dans son royaume".

Enfin, Dr Charles Igoho a fait un témoignage émouvant sur les qualités de l'illustre disparu. Notamment sur son dévouement au service de la Nation et son respect de la chose publique. Avant de rappeler que le général Mamiaka avait cédé une partie de son village, pour la construction de la gare ferroviaire de Booué.



Photo: Adjai Ntoutoume/L'Union

Moments de grande émotion lors de la mise en terre

## Gouvernement : la discipline comme leitmotiv

**DEVANT** le contexte actuel marqué par les interpellations des plusieurs personnalités, Julien Nkoghe Bekale a appelé son équipe à un changement radical dans la conduite des affaires de l'État. La consigne a été donnée, hier, lors du premier conseil interministériel tenu trois jours après le remaniement gouvernemental.

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

**L**E gouvernement qui a été remanié, il y a trois jours, a tenu son premier conseil interministériel hier, dans la salle habituelle. Au cours de ce tour de table présidé par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, la discipline a été retenue comme leitmotiv devant régir l'action gouvernementale. Ce, au regard du contexte actuel marqué par les interpellations et les arrestations d'anciens ministres et hauts cadres.

"Vous êtes prévenus, aucune déviance en termes de gouvernance ne sera tolérée et la lutte contre la corruption sera une action permanente qui n'épargnera personne", a lancé comme avertissement, le chef du gouvernement. Aussi, a-t-il invité les ministres n'ayant pas encore déclaré leurs biens à bien vouloir



Photo: Presse Primature

**Le gouvernement appelé à faire davantage preuve de discipline.**

Ce serment, a indiqué le Premier ministre, «vous oblige au respect du secret de délibération, au respect de la collégialité et de la solidarité gouvernementale.»

un gabonais. Ce serment, a indiqué le locataire du 2 Décembre, "vous oblige au respect du secret de déli-

se soumettre à cet exercice légal et républicain auprès de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI).

S'adressant principalement aux membres nouvellement promus, le Premier ministre leur a rappelé le serment prêté hier devant le numéro

bération, au respect de la collégialité et de la solidarité gouvernementale". Non sans réitérer la nécessité pour les ministres de travailler en équipe. En outre, l'ingéniosité et la prise des initiatives devraient animer l'équipe "Julien Nkoghe Bekale V", pour que l'efficacité tant voulue et attendue par Ali Bongo Ondimba et même les populations soit perceptible.

À ce titre, il convient de rappeler que lors de la prestation de serment du 11 novembre dernier, le chef de l'État soulignait qu'aucune circonstance atténuante ne sera accordée aux membres du gouvernement indisciplinés. Et de mettre en garde : "Je serai intransigeant sur la discipline gouvernementale". Toute chose qu'il considère comme gage de l'efficacité de l'action publique.

## Sénat : Franck Nguema défend la politique de sport

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

**L**E ministre de la Culture, des Sports chargé de la Jeunesse et de la Vie associative, Franck Nguema, est allé défendre, dernièrement, devant les sénateurs, le projet de loi portant orientation de la politique nationale du sport et de l'éducation physique en République gabonaise.

À en croire le membre du gouvernement, ledit texte présente un intérêt particulier pour les plus hautes autorités du pays. Ce d'autant que, justifie-t-il, "le gouvernement de la République a décidé de moderniser

la pratique du sport au terme de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) 2012 que notre pays a coorganisée avec la République sœur de Guinée équatoriale". Et de poursuivre : "la mise en application de cette décision marque une nouvelle vision sur le sport national. Elle doit être matérialisée par une loi car ce secteur n'a été jusque-là encadré essentiellement que par des décrets et quelques arrêtés dont les dispositions de certains textes sont obsolètes et ne répondent plus aux exigences du moment".

En outre, Franck Nguema a poursuivi son exposé des motifs en indiquant que le Projet de loi qu'il est venu défendre constitue un instru-

ment approprié de bonne gouvernance, dont l'absence a constitué depuis l'indépendance de notre pays, une insuffisance contre-productive au rayonnement du sport gabonais tant sur le plan national qu'international. Ainsi, le présent texte soumis aux sénateurs vise à "doter le Gabon d'une loi portant orientation de la politique du sport et de l'éducation physique en République gabonaise; reconfermer à l'État la maîtrise des ressources afin de garantir l'efficacité de son action dans ce domaine; permettre au gouvernement de suivre efficacement la gestion, le développement et la promotion du sport national". Aussi, il comprend 11 titres, 19 chapitres et 11 sections.



Photo: YEYET

**Franck Nguema (extrême gauche) et la nécessité d'encadrer le sport au Gabon.**